

## Politique

# La loi immigration au révélateur du Parlement

Le projet de loi sur l'immigration et l'intégration est débattu à partir de ce lundi au Sénat, puis à l'Assemblée les mois prochains. Les débats s'annoncent après entre le gouvernement et la droite, surtout autour de la question des métiers en tension.

Voici arrivée l'heure de la grande explication. Après des mois de tergiversations destinées, en vain, à lui trouver une majorité, le projet de loi sur l'immigration déboile au Sénat ce lundi (avant d'arriver à l'Assemblée en décembre), laissant entrevoir une bataille politique féroce entre l'exécutif et la droite.

Côté gouvernement, c'est Gérard Darmanin qui est aux manettes après la mise à l'écart du ministre du Travail Olivier Dussopt, avec lequel il avait pourtant élaboré ce texte résumé en une formule : « Être méchant avec les méchants et gentil avec les gentils ». Le ministre de l'Intérieur défend un projet de loi « équilibré » qui ambitionne à la fois d'expulser plus rapidement les étrangers condamnés par la justice ou représentant une « menace grave », et de faciliter l'intégration « par le travail, la langue et les valeurs de la République ».

« La part des ressortissants étrangers dans la délinquance représente plus du double de leur représentation dans la population », justifie notamment l'exécutif pour motiver le volet sécurité son texte, pointant une situation qui s'est « dégra-

dée au cours des dernières années, particulièrement dans les grandes villes ». « L'insertion professionnelle des immigrés, en particulier des femmes, reste nettement inférieure à celle du reste de la population, en raison notamment d'une maîtrise insuffisante du français », ajoute-t-il sur un versant plus social, assumant de « porter une attention particulière à l'intégration des étrangers ». Une sorte de « en même temps » appliqué à la politique migratoire.

### Ciotti assume d'aller « au bras de fer »

Face à lui, Gérard Darmanin va trouver sur les bancs du Sénat une droite intransigeante qui fera tout pour durcir ce texte, déjà musclé après son passage en commission. Dans cette première manche au Sénat, c'est autour de l'article 3 que vont se concentrer les regards. Celui-ci vise, « à titre expérimental » et jusqu'à fin 2026, à créer une carte de séjour d'un an réservée aux « métiers en tension » et destinée aux immigrés en situation irrégulière, sans intervention de l'employeur. Inacceptable pour LR, qui y voit un « appel d'air » pour l'immigration illégale. Il y a quinze jours dans le JDD, Gérard Darmanin s'est dit « prêt à en discuter », tout en rappelant que « le gouvernement est attaché à des mesures de justice envers ceux qui produisent dans notre pays sans jamais poser de problème d'ordre public ». Lâchera-t-il cet

article pour s'assurer le vote des Républicains, et ainsi faire passer son texte ? Rien ne semble l'indiquer. Alors que place Beauvau, on veut croire à l'existence d'un compromis, Gérard Darmanin semble persuadé que la droite ne pourra pas se permettre de voter contre un projet de loi que le gouvernement présente comme « d'une grande fermeté ».

« J'assume d'aller au bras de fer avec le gouvernement », avertit le président des Républicains (LR) Eric Ciotti, selon lequel « rien dans ce texte n'est en mesure d'inverser radicalement les flux migratoires qui aujourd'hui nous submergent ». Signe de l'importance qu'il donne à la question, le parti a lancé une pétition en ligne pour demander une réforme de la Constitution permettant de soumettre la politique migratoire au référendum, et il défendra cette idée le mois prochain au Parlement.

### Partie d'échecs politique

Un référendum sur l'immigration, c'est aussi la piste privilégiée par le Rassemblement national, qui ne sait toujours pas s'il compte voter le texte ou non. Marine Le Pen a laissé entendre que les députés de son groupe pourraient s'y résoudre, uniquement si l'article 3 est retiré. Mais Sébastien Chenu, vice-président de l'Assemblée nationale, a fustigé dimanche sur RTL une loi « ni faite ni à faire ». « On est tellement loin de ce qu'il faudrait



Les débats sur la loi immigration, présentée par Gérard Darmanin, doivent durer toute la semaine au Sénat, principalement en soirée voire la nuit, avant un vote solennel programmé mardi prochain. Photo Sipa/Jacques Witt

faire, tellement loin de ce qu'il faudrait corriger », a-t-il ajouté. La gauche, elle, pourrait se satisfaire d'une défaite de la droite sur ce point, et d'un maintien de l'article 3. Mais elle ne votera pas le texte, qu'elle juge trop répressif.

C'est une véritable partie d'échecs politique qui s'ouvre ce lundi autour de ce texte majeur du quinquennat. Finira-t-elle avec un nouveau 49-3 ? Le

gouvernement ne l'imagine qu'en dernier recours. Comme Gérard Darmanin, Olivier Dussopt pense qu'un accord sera trouvé au Parlement. « On espère évidemment trouver des compromis au Sénat puis à l'Assemblée nationale », a-t-il relevé dimanche sur le plateau de France 3, avant d'ajouter : « Laissons le débat se dérouler. »

● Aurélien Poivret

## « La France a besoin d'une immigration de travail »

**Questions à ► Pierre Buhler, ex-ambassadeur, enseignant à Sciences Po Paris et au Collège d'Europe à Varsovie.**



**Pourquoi affirmez-vous que la France a besoin d'une immigration de travail ?**

L'ensemble du monde développé est confronté à ce besoin, parce qu'il subit un phénomène de vieillissement démographique : une part croissante de personnes âgées inactives, et moins d'enfants. À cela s'ajoute un fait trop souvent oublié : les Français émigrent, et sont nombreux à le faire, générant un solde négatif d'environ 160 000 personnes par an –

une perte nette de bras et de cerveaux. Tout cela crée un besoin d'immigration de travail, pour occuper des postes de travail non pourvus, y compris dans des métiers qualifiés comme dans la santé.

**Le gouvernement français conteste vouloir compenser un problème de main-d'œuvre par l'immigration...**

Il ne le dit pas explicitement. Mais la régularisation de tra-

vailleurs illégaux prévue dans le projet de loi en est un aveu implicite.

**Le ministre du Travail dit que cela ne concernera pas plus de 10 000 personnes par an...**

Ce chiffre a sans doute été évalué au plus bas, afin de ne pas attiser des controverses politiques. Mais on voit bien aujourd'hui que le déficit de travailleurs dans ces métiers en tension est supérieur à 10 000. Il faut juste reconnaître que la France a besoin, comme les autres pays européens, d'une migration de travail. L'Allemagne, par exemple, a présenté un plan destiné à attirer des centaines de milliers d'immigrés par an. La France devrait aussi mieux retenir les jeunes

étrangers qui viennent étudier dans ses universités, puis partent travailler dans d'autres pays car nous ne leur faisons pas la place qui conviendrait.

**Peut-on imaginer un Pacte de la migration de travail au niveau européen, comme il existe aujourd'hui un Pacte européen de la migration et de l'asile ?**

J'en doute, quand on voit les levées de boucliers dans certains pays contre la relocalisation des demandeurs d'asile...

**Une politique nataliste, comme vous avez pu l'observer en Pologne, peut-elle être une alternative à la migration ?**

La Pologne a mené une politique très volontariste en ce

domaine, mais son incidence sur le taux de fécondité a été relativement faible. J'ai également été ambassadeur à Singapour, dont le gouvernement avait développé une politique nataliste : il l'avait abandonnée après son échec complet pour se tourner vers une migration de travail. La France est sans doute un des pays ayant la politique sociale la plus favorable aux familles, et elle continue de l'améliorer, par exemple avec le congé de paternité. Et ce n'est pas sans conséquence sur son taux de fécondité, le plus élevé d'Europe. Mais on voit aujourd'hui que cela ne suffit pas à contenir la baisse du taux de fécondité.

● Propos recueillis par Francis Brochet